



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 38000136

Ancien N° régional :

Pelouse sèche de la Roche

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 4,40 ha

Isère CHATEAU-BERNARD, MIRIBEL-LANCHATRE, SAINT-ANDEOL, SAINT-GUILLAUME

Niveau de connaissance

Milieux naturels	1	Amphibiens	1	Reptiles	1	Coléoptères	0
		Mammifères	1			Libellules	1
Végétaux supérieurs	1	Oiseaux	1	Crustacés		Orthoptères	0
Mousses, lichens	1	Poissons		Mollusques	0	Papillons	0

Légende :

0 = prospection nulle ou quasi inexistante

1 = prospection insuffisante

2 = prospection assez bonne

3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 2

Description et intérêt du site

La puissante muraille calcaire qui se déploie sur les bordures méridionales, orientales et septentrionales du Vercors, confère à ce massif un intérêt international tant des points de vue géomorphologique, paysager, que biologique. Le Vercors est le plus grand massif des Préalpes calcaires ; un cinquième de sa surface est occupé par la plaque calcaire (de faciès géologique urgonien) des hauts plateaux. Ce plateau karstique est un site de référence en matière d'étude du karst. La végétation n'est pas moins remarquable avec la présence de nombreux habitats naturels de pelouses, de falaises calcaires, de groupements forestiers et d'éboulis secs méridionaux abritant de nombreuses espèces végétales, parfois endémiques (c'est à dire dont l'aire de répartition est limitée à une zone géographique restreinte). Le site de la Roche est constitué d'une pelouse sèche se développant sur un sol maigre, voire à même la roche en certains lieux. La pelouse sèche est issue d'une exploitation des sols traditionnelle par fauche unique annuelle ou pâturage extensif. En fait, en l'état, sa faible productivité ne permet pas de pâturage intensif. Dans ces conditions, l'enrichissement demeure nul ou peu important. Ces pelouses sont d'une richesse botanique exceptionnelle, d'abord caractérisée par une très grande diversité d'orchidées. Elles renferment de nombreuses espèces protégées et menacées, dont certaines fortement. A la Roche, on rencontre par exemple l'Armoise camphrée, une plante à la tige ligneuse à la base et à l'odeur marquée de camphre, tandis que la Campanule carillon épanouit ses grandes fleurs (d'environ cinq centimètres de long) bleues ou blanches portée par une tige épaisse et hérissée de poils.

Milieux naturels

Pas de données disponibles

Faune vertébrée

Pas de données disponibles

Flore

Armoise blanche	<i>Artemisia alba</i>
Campanule carillon	<i>Campanula medium L.</i>

Faune invertébrée

Pas de données disponibles

Bibliographie

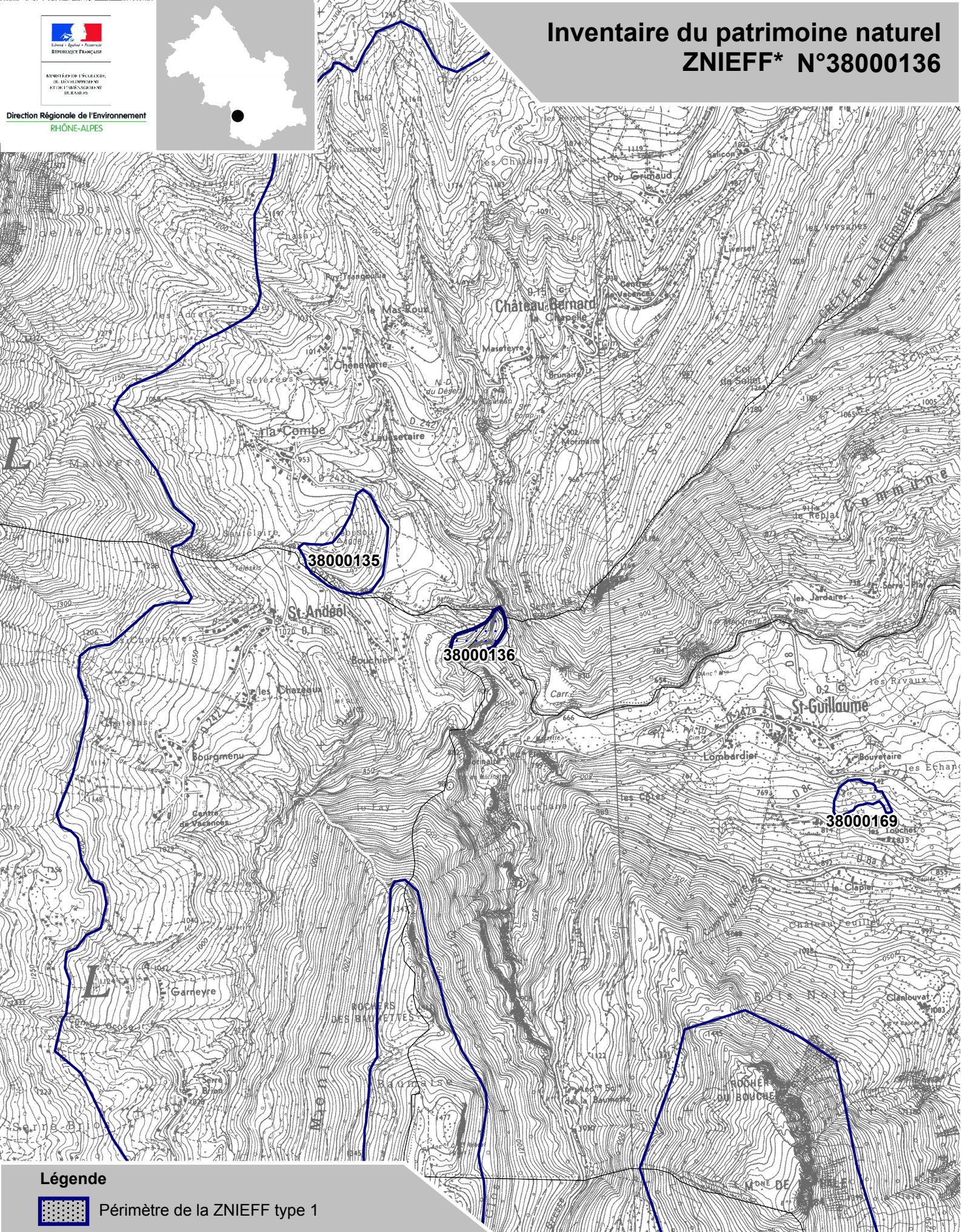
DAUTREY A.
Cartographie et typologie des milieux ouverts. Bassin de Gresse-en-Vercors
23 pages 2001 Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉCARTONNEMENT
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DES TRANSPORTS
DURABLES

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°38000136



Légende



Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy



Echelle : 1 / 25 000
fonds IGN Scan 25 (C)